La délégation du **Syndicat FO** était composée de : **Pascal Bourdot** (Représentant FO Corcelles) / **Sébastien Richard** (Représentant FO Lisieux) / **Guy Terryn** (Représentant FO Lisieux) / **Pascal Pychardy** (Délégué Syndical FO Corcelles)

1ère réunion : le 21 février 2014 à Corcelles-lès-Cîteaux

<u>Les représentants du Syndicat FO CERMEX ont demandé</u> : <mark>2,5 % d'augmentation générale cadres et non cadres avec un Talon de 60€.</mark>

La Direction: a proposé:

> Pour les non cadres une augmentation générale de 0.7% (coût de la vie), sans "talon".

Cette augmentation de 0,7% représente pour les		
salariés non-cadres :		
Salaire mensuel brut	Augmentation brute mensuelle de 0,7%	Augmentation nette mensuelle de 0,7%
1 400 €	9,8 €	8€
2 000 €	14 €	11 €
3 000 €	21 €	16 €

> Pour les cadres, une augmentation uniquement au mérite, comme les années précédentes.

La direction ne donnera pas de "talon" cette année car elle souhaite récompenser <u>individuellement</u> seulement ceux qui ont faits de réels efforts.

Nous avons demandé : une augmentation de la part patronale des tickets restaurant.

- **♣** Pour Lisieux : Augmentation du ticket repas à 5 €, avec une part patronale de 3 €/ticket.
- **♣** Pour Corcelles : Augmentation de la part patronale de 2,25 à 3 €/repas au restaurant d'entreprise.

<u>La Direction</u> : réfléchit à notre demande.

Nous avons demandé : une harmonisation du taux kilométrique entre Corcelles et Lisieux.

- **♣** Pour Corcelles : 1,83 €/km avec maxi 32 km soit 58,56 €/mois.
- **♣** Pour Lisieux : 0,53 €/km avec maxi 32 km soit 16,96 €/mois.

<u>La Direction</u> : réfléchit à notre demande.

Nous avons demandé: une revalorisation annuelle systématique des primes de déplacement SAV calculée sur la base de l'augmentation du coût de la vie (en 2014 + 0,7%).

<u>La Direction</u> : réfléchit à notre demande.

<u>Nous avons demandé</u>: <u>l'ouverture d'une réflexion sur une harmonisation sociale</u> dans le Groupe Gebo Cermex. Exemples : prime bonus cadres/non cadres, prime "Vacances" de 450 €/an...

La Direction : a refusé notre demande.

2^{ème} réunion programmée le 3 mars 2014 à Lisieux

A l'issue de cette 2^{ème} réunion, et comme à son habitude, le syndicat FO Cermex invitera tous les salariés à venir participer à une réunion d'information/consultation.

=-=-=-=

Contrat de Génération

Nous profitons de ce tract pour vous informer que le syndicat FO Cermex, après de longues négociations, a signé l'accord "Contrat de Génération"

<u>Rappel</u>: Le contrat de génération est un dispositif d'aide à l'emploi visant à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences.